

croyez avoir reçus autrefois, vous faites que le Seigneur se ressouvent de tous vos péchés passés, que sa miséricorde lui avait fait oublier."

*L'Horreur du péché.*—Sur une faute qu'avait faite la Bienheureuse, Notre Seigneur lui fit cette leçon: "Apprends que je suis un Maître saint et qui enseigne la sainteté. Je suis pur et ne puis souffrir la moindre tache. Si je suis doux à supporter tes faiblesses, je ne serai pas moins sévère et exact à corriger et à punir tes infidélités."—Une autre fois, Notre Seigneur lui dit: "Je ne puis supporter les âmes tièdes et lâches."—Et un jour Notre Seigneur, se montrant dans la communion à la Bienheureuse sous la figure d'un *Ecce homo*, lui dit: "Voilà le pitoyable état où les pécheurs m'ont réduit!"—C'est qu'il y a incompatibilité radicale entre le péché et le Saint Sacrement, qui est le mémorial de la douloureuse et mortelle Passion de Jésus, endurée à cause des pécheurs et pour détruire le péché, et que le Sauveur a institué pour le poursuivre jusqu'au fond de chaque âme: *Hic est sanguis meus qui effunditur in remissionem peccatorum!* Formée à cette école, la Bienheureuse ne pouvait supporter ni en elle ni dans les autres les fautes commises de propos délibéré. Elle écrivait à une religieuse tiède et négligente: "Tant de fautes volontaires sont bien dangereuses, surtout à une âme religieuse. Hélas! ma chère Sœur, si vous pouviez comprendre quel grand tort vous faites par là à votre pauvre âme et de combien de grâces vous la privez!"

A. T. s. s. s.

### MESSE ANNUELLE

*Pour les Associés défunts.*

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1905).

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **2000 à 2400** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.